

FORUM DES ACTEURS CULTURELS

Centre Culturel de l'Entente cordiale (Château d'Hardelot), 1 rue
de la source, 62360 Condette

Save the date **JEUDI 3 OCTOBRE 2019** Save the date

Par l'association Hauts-de-France en scène - en partenariat avec
l'Observatoire des politiques culturelles et le soutien du département
du Pas-de-Calais

*Cette journée de rencontres de professionnels de la culture est ouverte à tous: directeurs.trices, élu.e.s,
médiateurs.trices, artistes, technicien.nne.s... dans la limite de 30 places par atelier.*

Inscription gratuite [ICI..](#)

▪ Intention

Cette journée a pour objectifs de favoriser l'interconnaissance des acteurs culturels, leur mise en réseau et en dialogue, mais aussi de susciter des logiques de coopération. Elle sera également l'occasion d'identifier des pistes de travail opérationnelles pour inscrire le forum des acteurs culturels dans une dynamique de long terme.

▪ Déroulé de la journée

9h00 : Accueil-café

9h30 : Ouverture officielle de la journée :

- Mot d'accueil
- Introduction par Jean-Pierre SAEZ, Directeur de l'Observatoire des politiques culturelles

10h15 : Ateliers thématiques (détail en pages 2 et 3)

13h00-14h30 : Repas (libre ou dans un restaurant à Hardelot)

14h30 : Suite des ateliers et synthèses

15h30 : Restitution par les rapporteurs

16h30 : « Visites détournées du Centre Culturel de l'Entente Cordiale » par la Cie du son

18h00 : Rencontre-apéro dînatoire

20h00 : Spectacle *Souvenirs d'un amnésique* par la Cie Tantôt

▪ Les ateliers thématiques

À choisir lors de votre inscription. Nombre de places limité.

Atelier 1 – Comment mieux accompagner la création et l'émergence?

La vitalité des politiques culturelles se mesure tout particulièrement à la place qu'elles accordent à la création. Pour se régénérer de façon permanente, elles doivent savoir donner toute leur place aux nouveaux talents. Si ces impératifs concernant les artistes émergents sont connus, ils sont diversement intégrés dans les politiques culturelles.

Comment dans un contexte économique et financier contraint assumer ce défi ?

Quelles sont les responsabilités des institutions, des réseaux, des collectifs et des compagnies ainsi que des différentes collectivités publiques (État, Région, Départements, Intercommunalités, Communes) par rapport à ces enjeux ?

Quels sont les dispositifs existants en faveur de la création et de l'émergence à l'échelle territoriale ?

Quelles démarches collaboratives et quels outils contractuels pourraient davantage les assurer ?

Pourquoi et comment à cet égard donner une plus grande place à l'expérimentation artistique ou à des pratiques de laboratoire dans les territoires permettant d'agréger les compétences et les énergies ?

Atelier 2 – Promouvoir la présence artistique dans les territoires : Quelles interactions entre artistes, territoires et habitants?

La richesse de la vie culturelle suppose l'existence dans les territoires de ressources artistiques de qualité, variées et ouvertes, d'œuvres et d'artistes, autrement dit : de présence artistique.

Comment inscrire l'artiste, le territoire et les habitants dans une relation porteuse de sens au regard des enjeux sociaux, éducatifs et culturels ?

Comment le renouvellement des processus de création et des formes artistiques, notamment autour d'un développement des logiques participatives et contributives, modifie-t-il le rapport aux territoires et à ses ressources ?

Et modifie-t-il la relation aux œuvres des publics et des habitants, et des publics et des habitants aux œuvres ?

En quoi l'idée de droits culturels peut-elle nourrir la réflexion pour stimuler la présence artistique dans les territoires ?

Plus généralement, comment garantir l'inscription durable des équipes artistiques dans les territoires et comment favoriser la participation de tous à la vie artistique et culturelle ? Comment les collectivités publiques pourraient-elles faire converger leur stratégie territoriale en la matière ?

Quelle forme de collaboration les acteurs artistiques et culturels devraient-ils développer pour favoriser la mobilité des projets artistiques, des publics, ainsi que des coopérations interterritoriales ?

Atelier 3 – Pourquoi et comment faire réseau?

Les réseaux culturels développent des démarches à géométrie variable : ils ont un rôle dans la circulation des informations, la formation, la mutualisation des forces et des ressources.

Ils trouvent également tout leur intérêt dans des logiques de sensibilisation, d'échanges et de partage d'expériences. Plateforme d'acteurs, les réseaux sont des outils de représentation et de dialogue avec d'autres réseaux mais aussi avec les institutions publiques.

Ils ont à ce titre un rôle d'interlocuteur privilégié et une parole identifiée. Alors que les secteurs artistiques et culturels se transforment, notamment dans leur mode de gouvernance et leur modèle économique, et que des formes nouvelles d'entrepreneuriat et de coopération apparaissent, quel sens peut prendre la notion de « réseau » ? Qu'attend-t-on d'un réseau ? Faut-il qu'il soit auto-institué ou stimulé par les collectivités ? Et quelles sont les attentes prioritaires des acteurs des Hauts-de-France ? Par ailleurs, faire vivre et animer un réseau nécessite une forte implication personnelle de ses acteurs et un partage des efforts. Dans ce sens, leur vitalité repose avant tout sur l'engagement de leurs membres, ce qui peut apparaître comme une force mais aussi, parfois, comme un signe de vulnérabilité.

Atelier 4 – Développement culturel des territoires: Quels enjeux de coopération?

La réforme territoriale a introduit les notions de compétence partagée et de responsabilité conjointe des collectivités territoriales et de l'État en matière culturelle. Comment celles-ci se traduisent-elle dans les coopérations à travers les Hauts-de-France ?

Quelles sont les instances à conforter ou à inventer pour observer, coopérer, construire, évaluer ? Dans quelle mesure une coopération accrue peut-elle mieux prendre en compte le défi de l'équité territoriale ?

Quelle est la place des acteurs et des réseaux artistiques et culturels dans ces coopérations ?

Selon quels enjeux et quelles logiques les partenariats public-privé ont-ils vocation à évoluer ? Comment conforter et approfondir les coopérations entre les lieux et les équipes artistiques et en suivant quelles modalités ? En quoi les lieux sont-ils amenés à questionner leur rapport aux territoires ? Comment faire converger les dynamiques portées par les uns et les autres dans un élan commun porteur de sens ?

